Christian Jouhaud

L'autobiographie comme histoire immédiate. Marie Dubois valet de chambre de Louis XIV

Je voudrais aborder la question du texte autobiographique par un angle qui pourra vous paraître artificiel. Où passe la frontière entre témoignage d'un acteur dans l'histoire et production d'une historiographie? On peut, bien sûr, considérer que cette frontière n'existe pas, mais le fait de poser hypothétiquement son existence ne permet-il pas de déplacer le regard porté sur un texte donné? Cette question de l'hypothétique frontière entre témoignage et historiographie est pour moi un moyen de repenser, avec un texte qu'on peut qualifier d'autobiographique, le problème de l'histoire immédiate, je veux dire de l'immédiateté de l'histoire immédiate. A cette fin, il faut commencer par rappeler, à propos de cette immédiateté, que si on a l'habitude de la renvoyer à une grande proximité temporelle entre l'action et son histoire (l'histoire immédiate est alors l'histoire dite du "temps présent"), elle peut être définie de manière plus exacte, mais abstraite, comme élaborée sans médiation, sans que rien ne s'interpose entre l'action et le récit de l'action. Autant dire que cette immédiateté est introuvable, car toujours quelque chose s'interpose. Mais on peut s'en tenir à l'idée d'un acteur qui est aussi narrateur; c'est bien alors le regard historique porté sur des textes considérés comme des témoignages qui les transforme en historiographie: le témoin narrateur est regardé comme le producteur de son témoignage.

Cette réflexion, je voudrais la conduire à partir d'un cas ou plutôt de trois brèves séquences de ce cas. Il s'agit du manuscrit ("journal", "mémoires") laissé par un petit noble de la province du Vendômois qui était valet de chambre du roi (de deux rois Louis XIII et Louis XIV) et qui a vécu de 1601 à 1679. Il se nommait Marie Du Bois¹. Ce texte a été édité en 1936 et souvent

¹ Le prénom Marie pour un homme paraissait étrange aussi au XVIIe siècle: Du Bois s'en explique lui-même: "J'avois le matin [du 19 septembre 1648] esté au lever du Roy et tous ceux qui y entroient il leur demandoit leurs noms propres; il s'habilloit lorsque j'y entray, il me demanda aussy le mien; je luy dis que j'avois nom Marie. Messieurs de Rodès et de

utilisé comme témoignage sur la cour de Louis XIV. Mais qu'est-ce que cela change de regarder Marie Du bois non pas comme un témoin de ce qui se passe dans la chambre du roi mais comme historiographe de lui-même et de son temps? Sur cette voie, on rencontre d'abord une force spécifique de l'écriture de Du Bois, sa capacité à produire des effets de présence: certaines séquences de son récit donnent le sentiment qu'elles "font voir" ce qu'elles racontent. Comme le détail en peinture étudié par Daniel Arasse, ses anecdotes semblent fixer notre regard sur ce qui fait advenir le sentiment de partager une intimité "qu'il s'agisse de celle du tableau, du peintre ou de l'acte même de la peinture" (Arasse 1996: 7), ici nous dirions "qu'il s'agisse de celle de la scène représentée par un récit, de l'auteur saisi dans son expérience ou de l'acte même de l'écriture". L'effet de présence apparaît ainsi comme ce qui fait surgir une vérité du passé en nous donnant à voir la représentation d'un (petit) événement à la fois comme figure de ce qui advint et comme acte qui l'a restitué. Cela ne conduit pas, me semble-t-il, à regarder le texte qui nous reste comme vestige d'un passé capturé dans les mots, mais bien plutôt comme vestige d'une production qui a survécu jusqu'à nous, d'une action de produire le passé – d'une historiographie donc – en partie ruinée et pourtant encore active. La réalité saisie et recomposée par l'écriture continue à être livrée par cette écriture à la productivité de nos déchiffrements: la force du témoignage de Du Bois saisi comme historiographie tient d'abord à la capacité de cette écriture historiographique à nous faire ainsi l'ériger en témoin. J'avance l'hypothèse que cette force discursive est productrice d'une interprétation politique non formalisée discursivement mais saisissable comme acte d'écriture: l'acte d'écriture observé comme tel devient un acte politique.

1.

La grande crise politique du milieu du XVIIe siècle qu'on appelle la Fronde (1648–1653) croise le chemin de Marie Du Bois à la cour et chez lui. En juillet 1648, il est parti remplir sa charge de gentilhomme servant pour laquelle il a

Maupieu, le premier précepteur du Roy et l'autre aumosnier, me demandèrent pour quelle raison j'avois nom Marie. Je leur dis que défunct mon père, ne pouvant nourrir ses enfants [ce qui signifie ici que ses enfants mouraient en bas âge], qu'il avoit fait vœu à la Vierge que le premier enfant, fils ou fille, auroit nom Marie et que ma mère vint grosse de moy, par ce mesme moyen, mon père m'avoit dédié à la Vierge dès le ventre de ma mère" (Du Bois 1936: 139). Pour l'original: *Archives départementale d'Indre-et-Loire*, 1J 1167.

obtenu un brevet et l'aubaine d'être "mis sur le quartier" d'été, opportunité qui, d'ailleurs, ne se renouvellera pas². Il va passer trois mois à la cour entre Paris, Rueil et Saint-Germain-en-Laye. Le récit des "petites curiosités" de ce trimestre occupe cinquante-huit pages dans l'édition Grandmaison. A huit pages de la fin, une séquence apparemment marginale qui raconte un déplacement de Rueil à Saint-Cloud avec un détour par le Mont-Valérien produit un soudain et intense effet de visualisation. Le regard porté par Du Bois sur ce qui l'entoure happe dans sa vision le regard de l'imagination de son lecteur.

19 septembre, jour de vendredy, le Roy ayant disné, je montay à cheval pour aller à St-Clou remercier Madame de Moranger-Barillon de mon ordonnance que je tenois d'elle ; je passay par le Mont-Vallérien, où, après avoir faict mes prières à la porte de l'esglise, je me retournay vers Paris, quy se voit tout à plein, mais je vis aussy tout contre moy que ces bons pères avoient posé de ce mesme costé du levant trois haultes croix, dans lesquelles il y a trois hommes crucifiés, mais bien faictz et bien peints; Dieu est au milieu comme parlant à son Père Esternel, plain de grâce et de majesté, plus hault et plus éminent que les autres; le larron quy est à sa gauche est villain et laid comme un athée qui vomit des imprécations contre Jésus-Christ, mais le bon larron, quy est à la droite de nostre adorable Jésus, a ung visage sy satisfaict et sy serein qu'il paroit clairement que les parolles de cet Homme-Dieu, qui luy a dit: "Tu seras aujourd'huy en Paradis avecque moy", le font jouir, dès l'arbre de la croix, d'un avant-goût de cette béatitude qui luy est certaine. Je me prosternay à genous devant ces crucifiés, et, tenant les resnes de la bride de mon cheval dans mon bras gauche, je fis mon humble prière à Dieu, à la fin de laquelle il passa ung père d'entre eux, qui alloit voir le père reclus que j'avois envie de voir; je me levay et le suivis pour cet effet (Du Bois 1936: 137–139).

Le narrateur ne dispose que de quelques heures, entre deux séquences de son service auprès du roi, pour faire sa visite à Saint-Cloud et celle du Mont Valérien. Il arrive à cheval devant l'église après une montée assez raide, prie un instant, se retourne vers Paris "qui se voit tout à plein". Et se trouve alors comme enveloppé par le spectacle des trois croix. La narration, confondant le temps de la représentation (le calvaire installé par les Pères)

² Les gentilshommes servant font alternativement les fonctions de panetier, d'échanson et d'écuyer tranchant. Obtenir un brevet n'implique pas de servir effectivement : il faut être désigné pour cela (et l'on ne touche de gages que si l'on sert).

et celui du représenté (la Passion), rejoue une captation qui manifeste cette confusion des temps: le Christ est là et les larrons. L'écriture du valet de chambre du roi s'ouvre ainsi au temps de l'Ecriture. La temporalité fugitive d'une prière faite "tenant les resnes de la bride de mon cheval dans mon bras gauche" se dilate dans le temps évangélique de la Passion. Ce détail de la bride passée autour du bras gauche contribue fortement à cette dilatation en *faisant tableau*, en donnant à voir le narrateur prosterné devant la croix, entré dans la représentation de la Passion, comme en un tableau d'église. Son expérience de la puissance de représentation du calvaire du Mont Valérien, avec ses sculptures peintes installées sur les croix, se trouve donc comme restituée par l'effet visuel d'un détail qui nous place nous-mêmes, à plus de trois siècles et demi de distance, dans la position de voir le tableau de sa prière. C'est l'arrivée "d'un père d'entre eux" – qui passait – et le début du dialogue rapporté qui fait sortir Du Bois du tableau et le ramène dans le temps de l'histoire, pour nous dans le temps d'une piété "baroque".

Ce qui me frappe ici, c'est la longue durée de l'effet de présence produit par une écriture. Et cet effet de présence se perçoit en tant qu'il continue de fonctionner. Nous pouvons le décrire en l'immobilisant un instant avec des notions empruntées à la rhétorique comme celle d'*ekphrasis*³ ou d'hypotypose, cette figure "qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux". Figure incertaine qui n'existe que d'être reconnue comme telle, *hic et nunc*. La production de son effet passe par la concomitance de la vision de Du Bois-narrateur (le calvaire) et de notre vision de Du Bois voyant (les rênes dans la main gauche). C'est un effet littéraire en ce sens qu'il instaure son lecteur comme spectateur (et donc comme public), en dehors de toute visée explicite de destination et en lui affectant pourtant une place d'où le regard se porte sur l'homme en prière absorbé par la contemplation du calvaire qui a si bien happé son regard.

Un tel constat conduit à serrer d'un peu plus près ce qui constitue la force spécifique de ce texte. L'intérêt qu'on lui porte, et l'occasion même de la rencontre avec lui, sont suscités par son statut de "document historique", de témoignage porté par un manuscrit perdu qui a traversé le temps jusqu'à son éditeur érudit – archiviste de l'Indre-et-Loire – avant de disparaître

© www.kjnt.ro/szovegtar

³ Qu'on retiendra ici à travers le commentaire de Daniel Arasse: "un des principes de base de cette rhétorique [de l'éloge descriptif] tient à ce que la description de l'image, exercice d'entraînement scolaire, doit »mettre devant les yeux l'image absente; or elle ne peut le faire qu'en rendant compte de ses détails «..." (Arrase 1996: 142).

pendant cinquante ans et de réapparaître dans un dépôt d'archives, et donc par l'immédiateté et l'évidence de son indexation référentielle en tant que document et "source". Son statut de texte sans lecteur, jusqu'à son édition "scientifique", sa forme de livre de raison, son rapport à la vérité vécue, ses archaïsmes non gommés par l'insertion d'une ponctuation et la modernisation partielle de l'orthographe, l'attente et les gestes mêmes qui nous mettent en rapport avec ce texte, nous tiennent à distance d'une lecture littéraire, j'entends celle d'une œuvre qui serait arrivée vivante jusqu'à nous. Et pourtant au détour du récit (ici récit d'un détour, d'ailleurs) une présence s'affirme et nous saisit. Au moment où nous quêtons une présence historique (une présence qui n'en est pas une, qui ne prend de sens qu'à l'analyser comme absence), où nous travaillons à reconstituer et à comprendre un ethos perdu, nous sommes saisis par un pathos actuel. Et ce pathos s'impose sous l'action d'un détail qui est un effet de vérité de l'ethos recherché: une manière de tenir son cheval – dont la présence marque le chemin parcouru et le statut social du pèlerin – tout en s'agenouillant pour prier. On voit donc qu'ici une action d'écriture intentionnelle ou non, prise dans un ensemble d'actions dont l'économie et l'agencement vécu nous échappent, garde le pouvoir de nous instaurer comme destinataires de ses effets, comme public, au moment même où nous l'abordons comme historiens (susceptibles d'identifier les effets sans les subir, ou, en tout cas sans être détournés par eux). L'action produite est alors de nous capter dans la temporalité d'une expérience au lieu de nous laisser l'interpréter, de nous laisser capter dans notre propre discours de connaissance l'expérience racontée. Le sentiment de la confusion des temps entre le moment où Du Bois à genoux tenait les rênes de la bride de son cheval dans son bras gauche (le 19 septembre 1648) et l'instant fugitif où il nous semble le voir, est, en quelque sorte, le fruit de celui qu'il nous montre avoir éprouvé entre le temps de la Passion et le temps de sa prière. La temporalité propre du récit, trouée par un acte de langage qui fait advenir comme vision la séquence racontée, nous rend attentif à l'expérience de la temporalité mise en acte par le récit de Du Bois. Et nous incite à soutenir cette attention après que l'effet de présence s'est dissipé.

Se relevant au passage du bon Père qui reconnaît en lui "un courtisan",⁴ Du Bois marche vers le but de son détour par le Mont Valérien: voir "le père

⁴ "Le bonhomme me dit qu'il avoit esté bien aise de me voir à genoulz au pied de leurs croix et que ces actions-là n'estoient pas commeunes aux courtisants" (Du Bois 1936: 138).

reclus" qui n'est pas sorti de sa cellule depuis sept ans. Au Mont Valérien, on prie pour Paris: depuis la fin du XVIe siècle il y a là des solitaires et, depuis 1634 – quatorze ans seulement –, une congrégation de prêtres séculiers, les "prêtres du calvaire", fondée par l'ancien ligueur Hubert Charpentier (1565-1650), s'est installée, a fondé un pèlerinage et entrepris de grands travaux (construction d'une église et d'un chemin de croix monumental). La congrégation accueille des retraitants et anime des missions dans les paroisses. Le 14 septembre 1648, la reine Anne d'Autriche est venue de Rueil, cinq jours avant Du Bois. Elle a visité le "reclus" qui "luy demanda pardon à genoulz pour les habitants de Paris". C'est sur ces traces-là que passe Du Bois. Il n'en dit rien dans le récit de sa visite au Mont Valérien, il en a parlé un peu plus haut. Mais quand il se retourne sur Paris "qui se voit tout à plein", son lecteur sait que l'événement plane sur cette vision, l'événement des journées des barricades des 26, 27 et 28 août précédents (à peine trois semaines plus tôt), journées frondeuses qui lui ont fait écrire un peu plus haut: "Paris est une force si terrible qu'il pouvait détacher cent mille hommes pour exécuter ce qu'il désirait [...]. Cela n'est pas concevable la puissance de Paris."

En venant prier au Mont Valérien, cinq jours après la reine à qui le "reclus" a demandé pardon pour la ville, trois semaines après les barricades, Du Bois visite comme sujet croyant, un lieu où la majesté de Dieu se montre dominant Paris, où la majesté de la reine est venue contempler le même spectacle "qui se voit tout à plein", tentant peut-être de dominer spirituellement l'événement de la Fronde parisienne. Ce faisant, il éprouve dans l'expérience d'un présent, dans la temporalité flottante d'une spiritualité mise à l'épreuve d'une actualité, sur le chemin d'une visite utile, l'absorption du temps désordonné de l'événement dans l'ordre théologico-politique auquel appartient sa fonction de domestique qui accède au corps du roi.

Cette fonction dont la temporalité propre lui permet d'être là, au rythme de la journée de service et au rythme du "quartier", le conduit à Saint-Cloud remercier "sa bienfaitrice", celle dont l'intervention lui a permis d'obtenir son "ordonnance", c'est-à-dire de pouvoir toucher ses gages, opération complexe – surtout dans cette période de trouble – qui exige du doigté dans un moment de quasi banqueroute de l'Etat, qui exige de l'expérience, une intelligence tactique. Il faut faire mieux que les autres et savoir en rabattre pour être payé comptant, en bonnes espèces et non en billets de l'Epargne. L'excursion au Mont Valérien s'insère dans le temps éminemment social

de ce combat gagné. Le détour de Marie Du Bois par le sanctuaire est donc pris dans un temps de l'action dans l'espace social du service du pouvoir. Pour y défendre ses intérêts et se réapproprier, dans la cohérence d'une représentation de soi, le temps du service où l'on a si peu de temps à soi, il faut se déplacer, savoir bouger, aller là où l'action est efficace. En chemin, l'expérience d'autres temporalités, celle de l'Ecriture, celle de l'événement dominé, vécues et unifiées dans le temps très court d'un regard, d'une vision, d'une prière, construit, dans le récit qui la rapporte, la figure d'une subjectivation de l'expérience socio-politique d'une position. Dans le temps du détour, où il échappe au temps contraint de sa charge et de la défense de ses intérêts, Du Bois éprouve, seul, et nous représente ensuite, la fusion vécue du temps subjectif de l'adhésion à un ordre désiré, en partie rêvé, et du temps politique du consentement à l'ordre du pouvoir qui s'impose à lui.

2.

La séquence que je voudrais étudier maintenant intervient en 1663. A cette date, Marie Du Bois sort d'une période très difficile de sa vie (nombreux deuils familiaux, remise en cause de sa noblesse par le fisc). Il décide alors – pour faire valoir ses talents, dit-il – d'offrir au roi Louis XIV un extrait de son journal qu'il fait recopier et calligraphier. Il s'agit du récit de la mort du roi Louis XIII, à laquelle il a assisté vingt ans plus tôt, comme valet de chambre.

C'est le soir du dimanche 10 juin, en arrivant pour prendre son "quartier" (son trimestre de service) qu'il prend l'initiative de donner son "mémoire" au roi, action qu'il raconte dans son "journal". La veille, Louis XIV est revenu de Versailles; il relève de maladie: une rougeole qui a fait craindre un moment pour sa vie. Le récit de la présentation de l'écrit et de ce qui a suivi mérite d'être lu de part en part:

Le lendemain dimanche 10, le Roy estant à son petit coucher, sur sa chaise percée; j'avois un flambeau à la main, je luy esclairois; l'ung de ses barbiers le peignoit; je tiray un papier doré, bien escrit à la main, attaché avec des rubans bleus, et dis au Roy: "Syre, m'estant trouvé de quartier à la mort du feu Roy, je fis ung mémoire, jour pour jour, de ses dernières actions, que j'ay gardé bien chères pour les présenter à Vostre Majesté, avecque autant de respect que d'humilité." Le Roy prend mon mémoire et lut toute la première feuille, et puis le bailla à Monsieur de Nielle, premier

vallet de chambre de quartier, quy tenoit le bougeoir et luy dit: "Nielle, serrez-moi cela et me le donnez demain matin; je seray bien aise de le voir." Mr de Nielle le prit et le mit dans sa poche. Le lendemain onzième juing, jour de saint Barnabé apostre, le Roy prit médecine; je ne le savois pas; après qu'il l'eut rendue, entendu la messe et disné, la Reyne prit ung faulteuil au chevet de son lit, Monsieur le Prince au pied du lit, Messieurs de Mortemal, Du Lude, de Saint-Agnan, de Villeroy et autres autour du lit, le Roy s'assit sur son lit, sa robe d'aouatte sur ses espaulles, et commanda à Mr de Nielle de luy donner mon mémoire et dit tout haut: "Hier au soir, ung de mes valletz de chambre me donna ung mémoire qu'il a faict à la mort de mon père. J'en veux estre le lecteur; escoutez-moy"; et commença et le lut tout. Il contenoit douze feuilles. (Toute la séquence: Du Bois 1936: 348–360.)⁵

On peut gager que le papier doré entouré de rubans bleus était écrit d'une "belle main". Cette apparence contribue à attester la dimension d'offrande donnée à ce mémorial de l'agonie de Louis XIII, juste vingt ans après sa mort. Le geste d'offrir permet à Du Bois de s'adresser au roi, sobrement mais explicitement. Lisant la première page, celui-ci marque qu'il accepte le geste de son valet de chambre. Mais ne pas aller au-delà et réserver la lecture complète pour le lendemain rappelle qu'aucun présent qu'il consent à recevoir ne saurait avoir prise sur sa pleine maîtrise de la grâce. Ce qui est extraordinaire, c'est que le lendemain il lit lui-même les douze pages plutôt que de se les faire lire. Le geste est fort, réfléchi, trop peut-être pour considérer qu'il souligne le prix accordé au don d'un de ses domestiques. Cet excès de bienveillance manifeste plutôt que le support doré et l'écriture qu'il porte comptent finalement peu: ils ne sont que les contingents truchements de la figure royale que la voix du souverain fait apparaître par sa lecture.

Le récit de Du Bois, on l'aura remarqué, glisse sans transition du moment de l'offrande à celui de la lecture où il n'était pas présent. Le don est évoqué par le roi mais sans que le nom du serviteur soit prononcé ("un de mes valets de chambre"). Pourtant le récit décrit l'assistance, les gestes et les paroles du roi exactement comme si le narrateur était toujours présent. L'élision du statut de récit rapporté de ce passage unifie, comme s'il s'agissait d'une scène unique, les deux moments que la nuit sépare. Du coup on pourrait presque croire que, quand il a remis son mémoire au moment

⁵ En marge, à hauteur de "et le lut tout", Du Bois a écrit: Le "Roy lit le mémoire que j'avois faict à la mort du Roy son père, qui est dans mon premier livre couvert de parchemin."



où le roi était sur sa chaise percée — situation toujours propice aux demandes des domestiques —, la reine, le prince de Condé, les ducs de Mortemart et de Saint-Aignan, le maréchal de Villeroy, le comte du Lude étaient déjà présents. Mais la reine et les grands seigneurs du plus proche entourage du roi n'ont pas assisté à cette action. En revanche ils forment le public devant lequel le roi va lire le mémoire "d'un de ses valets de chambre".

Le soir de cette lecture à haute voix, quand revient l'heure de la chaise percée, le roi "demeuré seul" (ce qui est une manière de parler: le roi n'est presque jamais seul) prend l'initiative d'adresser la parole à son valet de chambre pour l'interroger avec bienveillance: "Il me demanda sy faisant mon mémoire je n'avois pas escrit tous les jours: je Luy dis que ouy, que tous les soirs j'escrivois ce que j'avois veu le jour; après il me demanda où je demeurois..." (Du Bois 1936: 348–360).

Du Bois attendra ensuite neuf jours pour tenter la quête d'une prime moins symbolique. Le 20 juin, toujours à l'heure de la chaise percée, il remet un placet au roi dans lequel, sans faire mention du mémoire sur la mort de Louis XIII, il rappelle l'ancienneté de ses services, ses frères et son beau-fils tués au combat, et réclame une gratification "très instamment comme une créature très nécessiteuse". L'objet a été préparé avec soin . Le roi prend le placet, "le lut tout au long" et remarque: "Voilà la plus belle écriture que j'aye jamais veue; quy est-ce qui vous a escrit cela?". A cette question, Du Bois répond par un mensonge: "Je luy dis que c'estoit un pauvre parent que j'avois à Paris. Il me dit: »A-t-il esté longtemps à vous escrire cela?« Je luy dis: »Une matinée, Syre«". Et après avoir rapporté ce dialogue, il poursuit: "J'avois donné cette commission de me l'escrire à ung nommé Defains de cette paroisse [de Couture-sur-Loir, où il a sa maison], quy escrivoit à merveille..." (Du Bois 1936: 348-360).6 Cette tromperie et la candeur avec laquelle elle est rapportée montrent qu'il n'est pas honteux de mentir au roi pour mieux avancer ses affaires. Sans doute a-t-il voulu dissimuler que cet écrit était prêt avant même qu'il ne quitte Couture et que, par conséquent, l'enchaînement de la remise du mémoire et de celle du placet avait été calculé à l'avance. Il sera informé un peu plus tard que le roi lui offre une gratification de mille livres. Et cela en récompense de ses longs

⁶ "Dans le haut du placet, il y avoit en belles lettres d'azur: Au Roy et plus bas en lettres d'or faites à ravir: Sire; et le corps du placet estoit en lettres noires, mais le tout si bien escrit qu'il y avoit plaisir de voir que la main d'ung homme eût si bien marqué d'une plume."

services "et pour luy donner moyen de les continuer" sans aucune allusion au "mémoire".

Il faut maintenant regarder ce "Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII, roy de France et de Navarre, le 14 mai 1643" (qui est conservé en plusieurs exemplaires manuscrits), dans la perspective dessinée par l'événement de sa lecture à voix haute par Louis XIV le 11 juin 1663.7 Qu'a-t-il alors vraiment lu? Quel sens prend dans la bouche du roi le récit écrit à la première personne par son valet de chambre? Comment les deux postures d'énonciation, celle du narrateur qui dit "je" et celle du lecteur à la parole souveraine peuvent-elles seulement paraître compatibles le temps de la lecture de douze grandes pages? Seule l'hypothèse d'une dimension déjà perçue à l'époque comme historiographique du récit de Du Bois rend concevable que la voix royale puisse ainsi adopter un "je" de valet de chambre.

A première vue, il s'agit d'une chronique édifiante des derniers jours de la vie de Louis XIII. Elle traverse les lieux habituels des récits de la bonne mort, mort d'un chrétien – avec lectures pieuses, entretiens spirituels, confession, communion, bénédiction, prières des agonisants – et mort d'un roi avec ses obligations, sa publicité et ses rituels spécifiques, en particulier la lecture publique de l'acte qui organise la régence. Le narrateur glisse d'abord sa présence dans la discrète mise en place des rapports du temps du récit au temps de l'action racontée. Au roi Louis XIV qui le questionnait, il a répondu qu'il a écrit au jour le jour, chaque soir. Il a omis de préciser qu'il avait repris ses notes, comme il faisait toujours, une fois rentré chez lui; sinon il ne pourrait évidemment pas commencer par cette phrase qui suppose de connaître l'issue : "Le samedi vingt-unième de février 1643, le roi est tombé malade d'une longue et mortelle maladie". La dissimulation d'un récit en quelque sorte historique sous les apparences et la dynamique propre d'une chronique quotidienne pose la présence du narrateur dans le récit en tant qu'il s'efface, efficace allégorie du service d'un bon officier de la chambre du roi. Cette présence retenue une fois installée, le "je" surgit pour

⁷ Il existe encore plusieurs copies manuscrites présentant des variantes mineures et nous disposons aussi de plusieurs versions imprimées à partir du XVIIIe siècle: Curiosités historiques. II. Amsterdam, 1759; Cimber, et Danjou: Archives curieuses de l'histoire de France. V. 2ème série, 1838; Michaud et Poujoulat: Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'histoire de France. XI. 1ère série, 1838; et plus récemment, Alain Boureau: Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français, XVe-XVIIIe siècle, Les éditions de Paris, 1988: 137-155, édition utilisée ici.

décrire ses actions spécifiques de serviteur ou risquer, à quelques reprises, l'expression d'un sentiment.

De ce dernier registre relèvent la dénégation ou la confirmation de faits avancés par d'autres. Dénégation, par exemple, dans une note (au mémoire) qu'on peut supposer avoir été ajoutée en 1663, d'une rumeur souvent colportée. Le valet de chambre vient de raconter à la date du 21 avril le baptême du dauphin et il ajoute: "L'exactitude de ce journal détruit par son silence un fait que tout le monde a entendu raconter et que j'ai même lu imprimé; c'est que Monsieur le Dauphin, après la cérémonie de son baptême, étant retourné auprès du Roy, Sa Majesté lui demanda comment il s'appelait, que le jeune prince avait répondu »Louis XIV«, et que le Roy avait répliqué: »Pas encore, mon fils, pas encore«." Confirmation au contraire de la prophétie par le roi de la victoire de Rocroi: "Sur les six heures du soir, le Roi sommeillant s'éveille en sursaut, s'adresse à monsieur le Prince qui était dans la ruelle et lui dit: »Je rêvais que votre fils, le duc d'Enghien, était venu aux mains avec les ennemis, que le combat était fort rude et opiniâtre, et que la victoire a longtemps balancé; mais qu'après un rude combat elle est demeurée aux nôtres, qui sont restés maîtres du champ de bataille.« C'est la prophétie du gain de la bataille de Rocroi, qui se fit dans le même temps où on entendit ces paroles de la bouche du Roi." (Boureau 1988: 144). Trois moments sont ici entrelacés pour attester une vérité: le moment de la profération des paroles du roi mourant dont le valet de chambre a été le témoin, le moment où, plus tard, on a compris qu'il v avait eu une bataille de Rocroi et que les paroles du roi acquéraient une dimension de prophétie, le moment enfin de la nouvelle actualisation du récit par sa lecture à haute voix dans la chambre du roi en 1663, actualisation décalée de la prophétie venant confirmer avec éclat des paroles qu'on rapporte depuis vingt ans, et aussi des écrits qui les reprennent. En racontant la mort de Louis XIII le mémoire raconte aussi le service de son valet de chambre.

Celui-ci s'affirme en effet, et s'affiche, comme serviteur actif et cela tout particulièrement dans l'évocation d'initiatives qui sont des à-côtés du service. Mais, au-delà du service, il y a place pour des initiatives dont on peut souligner, dans un texte offert au roi, la liberté et l'humanité. Le commentaire à la première personne de la violence des sentiments éprouvés n'y est pas déplacé non plus; il contribue même à poser narrativement, et comme à visualiser, l'intensité d'un moment extrait du flux des paroles et des actions qui, pendant trois semaines, marquent le passage de la vie à la mort. Le dimanche 29 avril, le roi dont la chambre est installée au "château

neuf" de Saint-Germain-en-Laye et regarde vers le nord-est, demande qu'on ouvre les fenêtres afin qu'il puisse voir "sa dernière demeure", c'est-à-dire la nécropole royale de Saint-Denis qui apparaît à l'horizon: ces paroles tirent des larmes de ses domestiques. Mais ce n'est rien à côté de la scène de la dernière nuit. Le roi veut dire adieu à ceux qui le servent et l'entourent: il "me fit aussi l'honneur de me donner la main, que je mouillai de larmes; il me fit la grâce de me serrer la main pour dernière marque de sa bonne volonté; ce qui me toucha tellement que, me voulant lever pour faire place à mes autres camarades, qui espéraient la même grâce, je tombai sur les mains quasi évanoui et me traînai à quatre pieds" (Boureau 1988: 148). Depuis des jours, Du Bois touche le corps du roi, le soutient, le déplace, l'aide dans toutes ses fonctions organiques, mais le contact avec la main royale qui marque par une pression volontaire et souveraine sa "bonne volonté" à l'égard de son domestique, fait défaillir celui qui reçoit cet honneur: il y a une essentielle différence entre la main abandonnée qu'on baigne de ses larmes et la main qui, encore, bouge par la décision du souverain, accomplissant une action pleinement royale qui comble de grâce. Ce rayonnement de majesté dans un moment aussi solennel n'abandonnera plus celui qui l'a recu: on en trouve peut-être un effet continué dans d'autres moments solennels de la vie de Marie Du Bois. On le voit, par exemple, des années plus tard faire chanter par son petit fils des psaumes mis en vers par Godeau et en musique par Louis XIII, ceux-là même que chante le roi le 24 avril 1643, la dernière fois qu'il touche à son luth. Plus significativement encore il lira à sa mère mourante une vie de Jésus écrite par le Père jésuite Bernardin de Montereul qui fut l'ultime lecture faite au roi dans la nuit du 13 au 14 mai.

Il faut remarquer que l'évocation du corps misérable du roi, qui n'évite guère de détails, ne laisse entendre aucune contradiction entre la capacité de ce corps à incarner jusqu'au dernier souffle la majesté, dans son intensité rayonnante et quasi-surhumaine, et son appartenance à l'humanité la plus souffrante et la plus abaissée dans l'humiliation de sa chair. Il est vrai que Louis XIII se fait lui-même énonciateur de la misère de son corps, et que sa parole autorise:

Le Roi dit qu'il avait bien mal passé la nuit; et qu'il se trouvait faible des grandes évacuations qu'il avait faites et faisait encore. Après une où je me trouvai seul auprès du chevet de son lit, lui ayant présenté son linge pour se nettoyer et lui soutenant un peu haut son drap et sa couverture, il se regardait le corps. Après se l'être considéré un espace de temps il dit, levant les yeux au ciel: "Mon Dieu, que je suis maigre!" Comme en effet on

ne pouvait pas l'être davantage. Il n'avait plus que les os sur la peau; on lui voyait les cuisses et les jambes si menues du haut en bas qu'il n'y avait que les genoux qui faisaient remarquer un peu de grosseur en cet endroit; le reste semblait un squelette (Boureau 1988: 139).

Certes majesté et misère s'exaltent mutuellement dans la spiritualité d'une agonie chrétienne, mais comment, avec quelle intonation, quel dégoût ou quelle pitié le roi Louis XIV en 1663 lisait-il ces lignes à ses proches? Comment "le roi de gloire" peut-il ainsi décrire le corps misérable du roi? Les détails de cette sorte, nombreux, n'ont pas nui au bon accueil réservé au texte de Du Bois. Comment la majesté, la puissance, peuvent-elles continuer d'être incarnées par un corps livré à la déchéance grabataire de l'agonie? Comment peuvent-elles être regardées comme telles dans un récit qui n'épargne rien de cette déchéance? La réponse, hors de la portée de notre compréhension, se manifeste par la vision qu'offre Du Bois écrivain – en mettant en scène son propre corps – de l'incommensurable différence entre la main royale touchée et la main royale qui touche, ce mystère de l'effet émotif foudroyant d'une simple pression de la main.

3.

Marie Du Bois, un an après avoir offert à Louis XIV le mémoire sur la mort du roi son père, doit faire face à une épreuve redoutable qui révèle soudain l'envers d'une relation d'amour entre le serviteur et son maître. L'épreuve commence le 30 juillet 1664 avec une lettre qui arrive de Fontainebleau, écrite par son neveu Claude Du Bois. Ce neveu qui a fait avec lui le chemin du retour de Fontainebleau où séjournait la cour, l'informe qu'il est emprisonné. On le soupçonne d'être le complice de son oncle, accusé d'avoir dérobé quatre bourses pleines de jetons d'or montant à vingt mille livres environ dans la petite chambre attenante à la chambre du roi, "où il y a sur la cheminée certains tableaux de forgerons et au-dessus des marchands du Levant"⁸. Du Bois le fidèle valet de chambre se trouve donc accusé de vol domestique, crime infâme puni de mort, sur la foi du témoignage d'une blanchisseuse qui affirme qu'il l'a payée avec des jetons d'or sortis d'une bourse semblable à celles qui ont été dérobées au roi. Il

⁸ Toute l'affaire: Mémoires, édition Grandmaison, 1936: 372-392.

_

décide immédiatement de partir pour Fontainebleau; si vite que le moment de la décision n'est pas évoqué dans le récit: après avoir lu sa lettre, il prie pour obtenir l'assistance de Dieu dans cette épreuve et ajoute: "Je dis à ma servante qu'elle me préparât du linge et qu'il me failloit pour mon voyage à Fontainebleau, luy en ayant dit le subjet". Pendant vingt-quatre heures il va faire de même - dire ce qui lui arrive - avec tous ceux qu'il rencontre. Il va d'abord chez son fils et lui demande de l'accompagner à Fontainebleau, il se rend ensuite à Tréhet où le seigneur du lieu l'a invité à dîner: il montre à "la compagnie" la lettre de son neveu, puis il va trouver le curé de Couture et lui raconte "son affaire". Le curé lui dit "que c'estoit comme Joseph", faisant ainsi allusion au passage de la Bible sur Joseph et la femme de Putiphar (Genèse, XXXIX). Le lendemain matin, il entend la messe, il communie et prend la route avec son fils. Il s'arrête brièvement à Montoire chez sa fille et son petit-fils, "auxquels je dis ce qui se passoit et qu'il ne s'inquiétassent pas de cela, que Dieu me feroit la grâce de protéger mon innocence". En fait, il pratique un soigneux dosage dans la publication de son malheur: il informe sa famille, son curé et ceux qu'il avait prévu de rencontrer avant d'apprendre la nouvelle catastrophique (le seigneur de Tréhet et ses invités). Tous ceuxlà pourront, quoi qu'il arrive, porter témoignage de son état d'esprit et de sa confiance calme en son innocence. Mais il précise qu'il n'a fait aucune visite lors de son passage à La Chartre, excepté "celle de la Mère de Dieu". Il fait ainsi la part de la candeur innocente qui doit lui permettre de se présenter le front haut à ceux qu'il rencontre, sans dissimuler l'accusation qui l'atteint, et le refus d'un empressement à se justifier qui pourrait sembler suspect ou être pris pour de la révolte à l'égard des décisions de son maître.

Le voyage vers Fontainebleau qui prend trois jours et demi avec trois étapes (Fréteval, Janville, Malesherbes) est ponctué de messes et d'arrêts dans les églises comme à Varize où il rend visite à un "saint homme", précisant je "vis le saint homme que je mettrai en son lieu". Avec cette dernière remarque, il nous donne une nouvelle indication sur la composition de son manuscrit (son décalage par rapport à l'action) et nous verrons à quel point la mise en réserve de cet épisode pour un autre lieu du récit prend de sens pour l'interprétation implicite de ces événements.

Arrivé à Malesherbes, sur le territoire où s'exerce la juridiction du grand prévôt qui instruit son affaire, il prend contact avec un archer de cet officier compétent pour juger des crimes et délits survenus à la cour, lequel lui apprend une bonne et une mauvaise nouvelle. La mauvaise c'est que la blanchisseuse n'a pas été seule à témoigner contre lui: à Sermaises

un homme a déclaré avoir vu un vieillard, accompagné d'un jeune homme portant en croupe "un fort gros porte manteau dans lequel il y avoit une cassette approchant de la grandeur de celle du roi", faire preuve d'un comportement suspect (il a prétendu se rendre à Fontainebleau alors qu'il est finalement parti dans la direction opposée). Sermaises aurait pu être sur la route de Fontainebleau à Vendôme et le vieillard et le jeune homme y ont été vus le jour même où Du Bois et son neveu auraient pu y passer. La bonne nouvelle, c'est que le roi le jour où on lui a fait part des soupçons pesant sur son valet de chambre a déclaré "qu'ils ne parlassent pas de cela, qu'ils le tinssent segret et que ce n'estoit pas moy, qu'Il estoit persuadé de ma fidélité", et Du Bois ajoute: "Me voilà consolé d'apprendre que le Roy tenoit mon party". Mais il lui faut bien admettre que les poursuites n'ont pas été abandonnées et que le roi, tout persuadé de son innocence qu'il parût a quand même consenti à ce que l'on emprisonne son neveu.

Le dimanche 3 août , à deux heures de l'après-midi, Du Bois et son fils entrent à Fontainebleau. Ils se logent chez un officier domestique de "Monsieur" qui vient du Vendômois et ils vont saluer leurs supérieurs, le duc de Saint-Aignan premier gentilhomme de la chambre et le premier valet de chambre; après cela "je ne voulus voir personne": il importe de ne pas prêter sa présence aux commentaires des courtisans avant la scène cruciale qui aura lieu le soir:

J'attendis le petit coucher du Roy; si tost que le Roy eut donné le bonsoir, que le grand monde fut sorty, et qu'il fut assis sur sa chère d'affaires, je me jetay à genoux à ses pieds et Luy dis ces mesmes paroles accompagnées de mes larmes: "Syre, je reçus mercredy dernier une lettre quy marcquoit qu'une femme a despozé que j'avois compté avecque elle avec une bourse couleur de meusque, pleine de jetons d'or; c'est m'accuser du vol qui a esté faict à Votre Majesté. J'ay apporté ma vie à vos pieds, Syre, pour Luy respondre de mes actions." Je Luy montray le petit sac de mon livre de prières, quy estoit de cette mesme couleur, et les rubans blancs qu'elle m'avoit cousus pour mettre les cent pistolles qu'Il m'avoit données et luy dis: "Syre, si je me truve coupable d'une semblable lacheté, je ne vous demande point de vie, aussy bien ne la pourrois-je conserver; mais estant innocent, comme je le suis, par la grâce de Dieu, je vous demande vostre protection. Ah! Syre, sur la fin de mes jours, passer pour un larron domestique du plus grand roy et du meilleur mestre quy ayt jamais esté et quy avez eu des bontés pour moy dès vostre enfance, quy me les continuez par vos grâces et vos bienfaictz que je ne mérite pas; j'ay toujours veu servir les officiers

de la Chambre de vostre Majesté avecque tant de candeur et de fidélité qu'ils ne doivent pas attendre une semblable tache de moy, ny des miens, s'il plaist à Dieu".

Outre le spectacle pathétique de l'éloquence du vieux serviteur à genoux devant son maître, ce discours délivre quatre messages au roi. Il vaut déclaration officielle et solennelle d'innocence; il rappelle l'ancienneté et la spécificité d'une fidélité qu'une mémoire trop sollicitée a pu avoir tendance à estomper; il apporte un début d'interprétation rationnelle des propos de son accusatrice: elle a pu être trompée par la couleur de musc de son livre de prière; enfin il souligne subtilement combien ces soupçons atteignent le corps des officiers de la chambre du roi tout entier. Il s'agit donc d'une véritable action oratoire, rhétoriquement très armée, qu'elle ait été soigneusement préparée ou non. Même si "le grand monde" est sorti, le roi va réagir à ce discours devant ses proches et devant les domestiques qui l'entourent (le maître de la garde-robe, les trois premiers valets de chambre, les trois secrétaires du cabinet "et tous les officiers de la Chambre et de la Garde-Robe"); il ne peut que répondre dans le registre dans lequel il a été interpellé, celui de la protection sollicitée et du lien proclamé ou bien manifester une extrême sévérité qui montrerait sa défiance et ses propres soupçons.

Le Roy m'avoit déjà dit d'ung ton de tendresse: "Levez-vous", et me le dit encore une fois, et suivit et dit: "Ceux, quy m'ont entendu parler de cette affaire-là en vostre absence, vous peuvent bien dire que je n'ai pas eu cette pensée de vous et que j'ay dis que j'estois sy persuadé de vostre fidélité, que je vous voudrois confier mes trézors, sachant que vous ne me feriez pas tort." Je Luy baisay les genoux et Le remerciay disant que je ne méritois pas cet honneur, et Luy dis: "Syre, mon neveu est prisonnier. — L'est-il encore?" me dit le Roy. Luy ayant dit que ouy, Il me dit: "Demain, je diray que l'on le mette dehors. — Mais, Syre, Luy dis-je, je suis veneu icy pour me jeustifier. Vostre Majesté me die entre les mains de quy vous plaist-il que je le fasse. — Il faut, dit-il, que ce soit entre les mains de Monsieur le Grand Provost." Je repartis: "Je seray demain à son lever, Syre."

Le suppliant prend garde de ne pas obtempérer à la première invitation à se relever que lui adresse le roi. Mais après les paroles rassurantes du maître, il n'oublie pas de rappeler que son neveu est encore emprisonné, et il joue aussi la petite comédie de l'ignorance de qui sera son juge, alors même qu'il a déjà rencontré un officier du grand prévôt. Il ne pouvait évidemment pas attendre une autre réponse que celle que lui fait le roi, mais il lui paraissait

peut-être utile de manifester en cet instant une sorte de candeur juridique. Toujours est-il que, comme annoncé, il se rend le lendemain matin chez le grand prévôt qui l'interroge, puis il va se constituer prisonnier auprès du lieutenant du prévôt qui organise une confrontation avec la blanchisseuse. Celle-ci maintient ses accusations. Ce qui fait écrire à Du Bois: "Cela me surprit tout-à-fait et luy dis qu'il n'y avoit point de milieu qu'il failloit mourir l'un ou l'autre". Mais une initiative royale, peut-être sollicitée par le juge, va prévenir cette tragique issue. Louis XIV envoie deux des bourses volées pour une seconde confrontation; on apprend ainsi que ces bourses ont été retrouvées - vides - le 30 juillet sous les fenêtres de la chambre du roi où elles avaient très discrètement été déposées... Lors de cette confrontation (qui a lieu le lendemain) on présente ces bourses à la blanchisseuse, sans bien sûr lui en préciser l'origine: elle ne les reconnaît pas et ne réussit pas à identifier non plus des jetons d'or qu'on lui montre, et il s'avère qu'elle n'est pas capable de distinguer l'or du cuivre. Le matin du 6 août, le grand prévost fait son rapport en concluant à l'innocence de Du Bois. Le roi ordonne alors que le neveu soit libéré et que son valet de chambre reçoive toutes les pièces nécessaires à sa décharge.

Le soir même Du Bois se présente au coucher du roi et nous livre un récit de la scène d'une extraordinaire richesse:

Estant libre par l'ordre de mon bon mestre, je n'avois garde de manquer à son petit coucher. Sy tost qu'il eût donné le bonsoir à ce grand monde, Il n'attendit pas que je Luy parlasse, Il me fit l'honneur de me dire: "Et bien! cette femme?" Je m'approchay de Sa Majesté, avecque le respect qui Luy est deu, et je Luy dis: "Sire, elle n'a point cognu la bourse ny les jetons que Vostre Majesté a eu la charité de luy faire voir; aussy ne l'avoit-elle jamais veue, non plus que moy, quy fut fort surpris la première fois que je fus confronté à elle, quy soutint que c'estoit avec une bourse de jetons d'or que j'avois compté avecque elle; et, Syre, voilà la bourse et les jetons quy m'ont tant donné d'inquiétudes", Luy tendant dans ma main toute ouverte, Il en prit cinq ou six, les considéra et dit tout haut: "Voyez, je vous prie, quelle apparence il y a de prendre cela pour des jetons d'or." Je Luy dis: "Syre, il s'est truvé dans la suite de l'affaire que je comptay avecque elle le premier juillet à 7 heures du matin et Vostre Majesté ne fut vollée que l'après-disnée; mais, Syre, lorsque je la vis ferme sur ce que c'estoit des jetons d'or et que ces messieurs donnoient dans le panneau, je leur dis: »Messieurs, sy vous ne truvez point d'autre lumière que cela pour ma jeustification, je vous desclare, en présence de Dieu, que je ne veux point

sortir de cette prison que pour aller au suplice; mais regardez bien à ce que vous ferez, car je suis certain de mon innocence.« Syre, cette affaire-là m'a fort surpris, mais je n'ay jamais senty mon âme abattue; en venant, j'ay consulté ung saint homme, le vicaire de Varize, une paroisse quy est à Monsieur de La Galissonière, je luy comptay mon affaire ingéneument, il me demanda sy ma conscience ne me reprochoit rien, je luy dis: »Comme à vous, Monsieur.« Il me dit: »C'est la Sainte Escriture quy dit: Dites au jeuste que tout va bien; allez en paix.« Syre, ces parolles me furent d'une extresme consolation." Le Roy me demanda d'où je cognoissois cet hommelà; je luy dis: "Syre, m'en allant d'icy, je me truvay, le premier dimanche du mois à sa messe et à son sermon ; le texte de l'Evangile du jour estoit: Sy vous ne faites de meilleures œuvres que les scribes et les pharisiens, vous n'entrerez jamais au royaume des cieux. Syre, il s'estendit sur cette matière et dit les plus belles choses que j'aye jamais entendues et puis dire à Vostre Majesté que, depuis les sermons de saint François de Salle, que je n'en ay point entendu de cette force-là." D'ung mesme temps je remerciay le Roy de la grâce qu'il m'avoit faicte de commender à Monsieur le Grand Provost de me donner une sentence d'absolution et Luy dis: "Syre, sy l'on m'impute quelques choses, ou aux miens, de cette infamie, je n'ay rien du costé de Vostre Majesté que je puisse monstrer pour ma défense; je supplie très heumblement Vostre Majesté que Mr Du Plessis m'en donne ung mot de vostre part." Le Roy me dit: "Cela est jeuste. Je le commenderay à Mr Du Plessis."

Louis XIV engage un dialogue avec son domestique. Son interpellation ("Et bien! Cette femme") exprime la bienveillance. Du Bois répond avec un exemplaire respect, une soumission non exempte de dévotion à l'égard de son maître. Pourtant l'interlocution, telle que rapportée dans sa version écrite, est de part en part dominée par lui: le roi s'y trouve pris et semble comme s'y enfoncer. La faiblesse de l'enquête du juge royal commence par sauter aux yeux: le vol a eu lieu l'après midi, Du Bois a payé sa blanchisseuse le matin. Etablir ce fait ne présentait guère de difficulté, encore fallait-il y penser. Aussi piteux que son juge, le roi n'oppose qu'une phrase d'assez navrante incompréhension: comment donc est-il possible de confondre des jetons de cuivre et des jetons d'or... Et "ces Messieurs" tombaient dans le panneau; heureusement l'âme de Du Bois n'était pas abattue. Et satisfaisant la curiosité du roi pour le "saint homme" de Varize, il peut révéler la puissance d'une anticipation spirituelle de l'injustice (qualifiant ainsi indirectement l'affaire comme telle) proférée par un vicaire de village, mais un vicaire qui prêche avec autant de force que François de Sales dont la

© www.kjnt.ro/szovegtar

L'AUTOBIOGRAPHIE COMME HISTOIRE IMMÉDIATE

canonisation est acquise et sera entérinée l'année suivante. Le domestique âgé peut se rappeler la parole du saint mort depuis 1622, seize ans avant la naissance de Louis. L'éloquence du vicaire lui a parlé de ce qu'il allait vivre: en prêchant sur les *Béatitudes* (Matthieu 5, 20) qui exaltent avec les pauvres en esprit ceux qui sont persécutés pour la justice, il l'a marqué du sceau spirituel de représentant de l'innocence persécutée. La persécution vient du mal et du mensonge; mais quels en ont été les agents? au nom de qui a-t-elle été accomplie? Effleurer ces mystères à demi-voix, les donner à entendre au "plus grand roi de la terre" au milieu de paroles exprimant le plus grand respect donne une profondeur à l'innocence persécutée qu'une simple sentence d'absolution ne saurait combler. Et même si l'on n'y avait pas encore songé, il n'est que justice (enfin) de délivrer un acte plus solennel. Comment aurait-il été possible de ne pas accepter, dans cette situation de discours, la demande de l'innocent accusé à tort.

Le lendemain, Du Bois rend visite au secrétaire d'Etat de la Maison du roi, secrétaire des commandements Henri Duplessis Guénegaud, pour obtenir l'acte promis la veille au soir. Il fait ensuite une sorte de tournée des grands et des courtisans pour raconter sa mésaventure et publier autant qu'il peut l'éclat de son innocence. Jusqu'au 12 août et à son départ, il ne manque aucun des "petits couchers" du roi. Le 9 il prend la liberté de s'adresser au souverain pour lui soumettre le plan de l'autel de la "chapelle royale" qu'il fait construire dans l'église de Couture. Le dernier soir, à nouveau un dialogue s'engage:

Je me tins proche de Luy tenant ma sentence et l'acte qu'il m'avoit faict l'honneur de me donner en veue. Il lut une lettre et ung billet que Monsieur Belloings Luy avoit baillés, qu'Il brulla après les avoir veus, et puis me demanda: "Qu'est-ce que c'est que cela?". Je Luy dis: "Syre, ce sont les marques des bontez et de la protection de Vostre Majesté". Il print celuy de dessus et me demanda sy c'estoit là celuy que Monsieur Du Plessis m'avoit donné; Luy ayant dit que ouy, Il l'ouvrit et le leut tout du long. Après Il me dit: "Montrerez-vous cela?" Je Luy dis: "Syre, je le feray lire au prosne de la grande messe; tout le monde sayt que j'ay esté accusé de cette infamie; il est jeuste que je leur fasse voir le contraire." Le Roy dit: "A quy est-ce que semblable affaire n'en peut pas arriver? Nul n'en est exempt." Le Roy me rendit l'acte; je le remerciay et pris congé de Luy et Luy dis que j'allois travailler à son autel au-dessus de mes forces.

Le récit provoque ici encore un effort de visualisation de la scène pour qui le lit. Du Bois tient l'acte signé du roi à la main, avec celui qu'a signé 48

le grand prévôt. Il attend. Le roi sur sa chaise percée lit une lettre et un billet que lui a transmis le premier valet de chambre; puis il les brûle. Qu'y avait-il dans cette lettre et sur ce billet? C'est le secret du roi. Le nom du voleur enfin démasqué, celui qui aurait si étrangement déposé les bourses sous les fenêtres, forcément un familier de la chambre du roi? Ce dérapage romanesque est en puissance dans le récit, sans que cette interprétation y soit aucunement suggérée. Le roi regarde enfin Du Bois et ses papiers, et se trouve à nouveau pris au piège de l'innocence de son domestique: "Qu'estce cela?". Le roi à son petit coucher se met à lire d'un bout à l'autre l'acte qui porte son nom. L'homme sur la chaise percée va ainsi se voir au miroir de sa propre puissance en acte, de sa majesté qui reconnaît solennellement l'innocence de son domestique et, par là, qualifie implicitement les poursuites et les tracas qu'il a dû subir de persécution infondée, donc injuste, alors que c'est au nom de cette même puissance qu'elles ont été menées. Et c'est le domestique qui dit maintenant la justice: "il est juste que je leur fasse voir le contraire", alors que le roi ne peut répondre que par un très étrange aveu d'impuissance: "A qui est-ce qu'une semblable affaire ne peut pas arriver?". Donc, nul dans la maison du roi n'est à l'abri d'une accusation injuste? Il est vrai que l'énoncé a quelque chose d'équivoque: d'un côté il est consolateur en indiquant à son interlocuteur qu'il n'y est vraiment pour rien, qu'il a joué de malchance; d'un autre côté il peut servir à desserrer les mâchoires du piège discursif et iconique que lui a innocemment tendu son domestique. Si pareille affaire est un accident, à peu près le fruit du hasard, alors celui qui en est le héros malheureux ne peut passer pour l'incarnation inspirée et protégée de l'innocence persécutée. Le roi, chez lui, là où il n'a pas réussi à faire régner la justice (et d'abord parce que le coupable n'a pas été retrouvé) ne lui reconnaît pas cette mission spirituelle; Du Bois ne saurait tenir lieu dans cette chambre du saint homme de Varize.

La blanchisseuse avait fait sa déposition en réponse au monitoire – officiel et solennel appel à témoin – prononcé en chaire dans toutes les églises du diocèse. La justice royale s'était alors mise en branle avec sa force propre et ses cérémonies, mais dans ses filets elle n'a pris qu'un innocent, fidèle serviteur du roi depuis trente-cinq ans. Racheter "cette infamie" a coûté symboliquement assez cher au monarque: il a participé à l'établissement de la vérité en prêtant les objets familiers qui lui avaient été volés, simple charité exercée à l'égard de son valet de chambre et surtout minimale préservation de sa propre figure de roi de justice; il a pris deux fois l'initiative de la conversation avec son domestique, geste exceptionnel; il a fourni un

acte solennel signé de sa main, rédigé par un ministre pour une affaire qui ne regarde pas l'Etat: il y déclare avoir "une particullière cognoissance de la probité et fidélité dudit Du Bois, quy est l'ung de ses plus anciens domestiques et quy s'est toujours comporté en homme de bien près de sa personne depuis son avènement à la couronne". Certes cette phrase marque que le souverain en vrai roi et en bon maître a fait justice, mais, laissant en suspens la question de savoir pourquoi il a malgré tout laissé accuser le probe et fidèle serviteur, elle vaut aussi, insérée dans le récit édifiant d'une épreuve, aveu de faiblesse et d'impuissance de la part "du plus grand roi du monde". Le récit de Du Bois finit donc par porter ce témoignage. Non pas publiquement mais pour le petit groupe de ses destinataires, tels qu'il les imagine, et pour nous. Il n'énonce pas l'impuissance de son maître à faire justice dans l'espace étroit, directement sous son regard, sa chambre, mais il l'expose comme expérience pratique. Une fois cette expérience entrevue, ne serait-ce qu'un instant, nous ne pouvons plus éviter d'y saisir la force d'un témoignage historique sur la force politique du témoignage d'un intime et fidèle domestique du roi Louis XIV.

Après 1671, année de son dernier "quartier" de valet de chambre, Du Bois n'écrit plus guère: quelques dizaines de lignes en 1672 et à nouveau quelques paragraphes en 1674. En 1672, il raconte qu'il a eu le projet de construire un nouveau mur entre sa cour et son jardin, mais il manque d'argent pour entreprendre les travaux, alors il hésite. Dans la nuit de Pâques, il fait un rêve: il voit "son maître" qui pousse devant lui mille écus et lui dit: "Ne craings point d'entreprendre ce que tu as desseing de faire; tu ne manqueras pas d'argent". Pour lui, c'est cet encouragement qui fait l'importance du rêve et permet de l'interpréter; pour nous, c'est l'incertitude qu'il exprime non à propos de la décision de construire un mur, mais de l'identité de qui parle et offre le sac d'écus: "la nuict suivante en dormant, je vis mon mestre (ne sachant sy c'estoit le Roy ou ung autre) qui me poussa, ce me sembloit mille escus en or, me disant...". Il sait en se réveillant que "cet avis venoit d'enhaut": sa foi est intacte, mais "ne sachant si c'estoit le Roy ou un autre", il ne voit plus qui Dieu lui désigne comme son maître temporel. Il n'est plus sûr de reconnaître le roi dans celui qui distribue des grâces qui ont la couleur de l'or. Le don royal ne s'incarne plus dans une figure.

Si Dubois d'un bout à l'autre de son texte s'emploie à porter témoignage sur ce qu'il voit et ce qu'il vit, nous, ses destinataires par défaut, nous le regardons comme témoin de la ressaisie d'une expérience dans une écriture: c'est bien cela l'événement qui a eu lieu et que nous revivons en le lisant. Ce témoignage-là est tout action, action d'écriture en tant qu'action sur le monde et sur le temps. Marie Du Bois raconte sans tenir discours. Il montre. Ce qu'il nous fait voir ainsi des pratiques de pouvoir, finit d'ailleurs par se produire sur la scène du récit comme vision politique critique. Chez ce serviteur fidèle, dévoué et dévot, il n'y a pas de pensée critique, mais le pouvoir de germination de son récit a traversé le temps à son insu. Il suffit que nous nous trouvions, pour un instant, vraiment ses destinataires pour que s'imposent à nous les potentialités critiques d'actes de vision par l'écriture qui montrent les contradictions – et les souffrances – de la politisation des affects dans l'humble service du prince magnifié. C'est ce que révèle l'épisode de l'accusation de vol dans la chambre du roi.

Le récit de la mort de Louis XIII peut bien être regardé, quant à lui, comme un témoignage, statut qu'atteste l'écriture à la première personne. Le fait de l'offrir vingt ans plus tard au roi Louis XIV lui confère un statut historiographique particulier: celui d'une histoire immédiate de la mort du roi. Et cela pour trois raisons: 1. la mort du roi dans le système de la monarchie ancienne est un événement historique en ce sens qu'il est destiné à figurer dans des histoires de la monarchie, je veux dire dans des livres d'histoire: 2. entre la première écriture dans le cahier manuscrit et l'offrande sous forme d'un "mémoire", le destinataire du témoignage a changé: le roi Louis XIV le lisant à haute voix, bien qu'il soit écrit à la première personne par un domestique, le proclame comme texte d'histoire; 3. l'autonomisation de ce récit par rapport au récit autobiographique dans son ensemble, acquise par le changement de support, lui confère une dimension de "pièce pour l'histoire" qu'il n'a jamais perdu depuis, alors que le cahier manuscrit de Du Bois est resté pour sa part un exemple de "livre de famille". Ce passage du témoignage à l'historiographie pour un extrait du "journal" de Du Bois "contamine", dans ma propre lecture, l'ensemble de son écrit, à commencer par le récit de l'offrande de l'extrait au roi et de ses effets sur cet illustre lecteur.

Ce changement de statut du texte qui s'est produit dans le passé par le changement de support et le changement de destinataire, et qui se reproduit dans chacune de nos lectures qui constatent ce changement advenu dans le passé, nous fait regarder autrement le filigrane autobiographique du récit

⁹ Walter Benjamin développe la notion de pouvoir germinatif des récits qui gardent "leur force rassemblée" en eux (Benjamin 2000: 124).



© www.kjnt.ro/szovegtar

L'AUTOBIOGRAPHIE COMME HISTOIRE IMMÉDIATE

de Marie Du Bois. Au double témoignage livré sur la mort d'un roi, et sur la lecture de la mort de ce roi dans la chambre de son fils, qui d'abord révélaient la spécificité d'une position sociale, celle du valet de chambre témoin de ces événements, viennent s'ajouter deux éléments qui établissent la puissance historiographique de ce récit en dehors de la personne du témoin, mais par le prisme de la vision et de l'écriture du témoin. Premier élément: la puissance d'attester (ou de dénier, dans le cas de l'anecdote du "mot" du petit Louis XIV) la prophétie de la bataille de Rocroi devient, dans la bouche du roi, acte solennel d'attestation. Second élément, le récit de l'agonie de Louis XIII et, en particulier, de l'épisode de la main touchée qui foudroie, de simple "curiosité historique" devient un énoncé performatif du statut théologico-politique du corps du roi (ou plutôt du mystère des deux corps du roi).

La force performative de ces énoncés vient de leur capacité à montrer en acte et en effets l'envers indicible de la fonction de domestique dans la proximité du roi. Mais pour pouvoir ainsi montrer dans une écriture, il me semble qu'il fallait adopter, comme dans tout dispositif de représentation, mais ici scripturairement, une position de premier spectateur de soi-même, ce qui particulièrement perceptible dans le récit de la prière faite au Mont Valérien au temps de la Fronde. Cela revient à entrer dans l'historiographie en brisant l'immédiateté; en la brisant sans le dire car c'est elle qui donne autorité au narrateur; en la brisant sans le dire mais en continuant à la produire comme simulacre.

C'est ainsi que nous découvrons que la question de l'immédiateté peut être, ou doit être, décomposée en deux séquences solidaires et contradictoires. Le prolongement performatif du récit d'abord reçu comme témoignage est pris dans l'élan d'un ancien présent qu'il restitue. Mais cette action est le résultat d'une prise de distance, d'une sortie de l'immédiateté pour que le passé "prenne", soit montré comme tel. C'est donc bien le moment de cette rupture historiographique avec l'immédiat, le moment de médiatisation de l'immédiat par un passé représenté, qui permet la capture, dans un écrit, d'un présent prolongé susceptible de produire des effets à distance de l'action. C'est la sortie de l'immédiateté qui permet d'en "réaliser" la force historiographique qui, elle-même, donne une densité communicable à la puissance du témoignage.